

nemment nationales.

"Croyez après cela, si le *sorcier* m'emporte."

#### IV

"Si l'on établissait "une énorme différence entre les enchantements dits "*féeriques*," et les enchantements *diaboliques* dans la Littérature Française; il en est de même aussi dans la Littérature Canadienne, le "Merveilleux" Infernal où "*La Jonglerie*", y fut constamment pratiquée par les "*Jongleurs*" des tribus sauvages non converties. Ces enchanteurs où magiciens, eurent seuls des relations suivies avec l'Esprit du Mal, dernières traces du Pagnisme occulte, symptômes de bonne où mauvaise augures. Il va s'en dire, que ces *jongleurs* sauvages, n'avaient aucun pouvoir sur les blancs.

Dans ces cérémonies de magie noire, deux sorciers, un "*Mahomet*" et un "*adocté*" s'associaient généralement; le pouvoir du Mahomet dépendait en grande partie de la soumission de l'*adocté*.

Au chapitre des enchantements à vue "*féerique*," nous pourrions ajouter "les effets du mirage," dont parle un de nos poètes:

"Un lac: miroir d'azur, dormait dans le lointain;  
C'était un lac superbe, un *féerique* bassin,  
A l'entour des bosquets la tête renversée,  
Comme une autre forêt fraîchement nuancée,  
Formaient silencieux, au fond, sous le flot noir,  
Un mirage immobile et bien splendide à voir."

"Ce phénomène de *Mirage* que les Napolitains appellent: les enchantements de la Fée Morgane," nous dit M. Taché, sont fréquents sur le fleuve St. Laurent; quelquefois ils se présente avec des splendeurs qui défient toute description. Dans cet effet d'optique, deux embarcations se touchent par l'extrémité des mats, deux îlots couverts de verdure par le sommet des arbres. Les îles voisines prennent les contours les plus variés et les plus *féeriques*, des